



**Compte-rendu de la réunion de la
Commission locale de développement rural
21/06/2022 – Maison des Associations à Wellin**



Marloie, le 24 juin 2022

Présences :

- Annick MAHIN (Présidente), Olivia LAMOTTE, Marie-Chantal BURNOTTE, Jacqueline HAUSEN, Jean LEONET, Gérard LAURENT, Ingrid GODERNIAUX, Anne BUGHIN, Magali CLOSTER, Membres de la CLDR ;
- Benoît CLOSSON, Bourgmestre, invité permanent ;
- Nadine GODET, Echevine, invitée ;
- Caroline JANSSENS, Conseillère en environnement à l'administration communale, invitée ;
- Katty ROBILLARD, Agent-relais développement rural à l'administration communale ;
- Alain JACQUET, Fondation rurale de Wallonie.

Excusés :

- Philippe ALEXANDRE, Bruno MEUNIER, Sylvain TRIGALET, Philippe CORBEEL, Eva VELGHE, Catherine BUGHIN, Jean-Luc ENGELS, Membres de la CLDR ;
- Thierry DENONCIN, Echevin, invité ;

Annick Mahin, Présidente de la CLDR et Echevine de la commune de Wellin, accueille les participants et les remercie pour leur présence. Elle présente ensuite l'ordre du jour de la réunion.

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 21 mars 2022

Le compte-rendu de la réunion du 21 mars 2022 est approuvé sans modification.

2. Présentation de la réponse à l'appel à projets BiodiverCité

Nadine Godet, Echevine, explique que la protection de la biodiversité, la lutte contre la délinquance environnementale, la poursuite des mesures en faveur de l'énergie et du climat..., sont des axes importants de la déclaration de politique communale. Le Collège a ainsi décidé de créer un service « environnement » au sein de l'administration communale. La commune a aussi répondu à différents appels à projets lancés par la Wallonie. L'exposé qui suit a pour but de présenter quelques actions mais aussi de lancer un appel à intérêt pour constituer un comité de pilotage.

2.1. BiodiverCité

Caroline Janssens, Conseillère en environnement, présente l'appel à projets « BiodiverCité » qui vise à soutenir les communes dans leurs actions de préservation et de restauration des espaces naturels et de développement de la biodiversité sur leur territoire.

Cet appel à projets, initié en 2021 par la Ministre Tellier, est en fait la réorganisation des désormais anciens Plan Maya, Semaine de l'Arbre et PCDN (Plan Communal de Développement de la Nature). Cette refonte vise différents objectifs : inciter les communes à développer des projets « nature » plus impactants, permettre à toute commune wallonne de rentrer des projets et faciliter les démarches administratives.

Le montant maximum de la subvention est limité à 12.000 € par bénéficiaire et par an :

- 10.000 € pour les fiches-actions
- 2000 € spécifiquement dédiés à la distribution de la « Semaine de l'arbre »

Les postes éligibles sont prédéfinis mais les thématiques sont assez variées :



L'appel à projet prône la concertation avec les acteurs locaux, mais la commune a été prise de court et a surtout travaillé avec le DNF et Natagora. Pour le prochain appel, en 2023, le futur comité de pilotage pourra jouer ce rôle de concertation.

Pour l'appel à projets BiodiverCité 2022, la commune vient de rentrer 6 projets :

- La participation à la semaine de l'arbre 2023 (distribution de plants d'au moins 10 essences locales, organisation de deux animations sur le thème de la nature...). A noter que la commune participera aussi à cette initiative en 2022 (les 18 et 19 novembre) ; des informations plus précises seront diffusées prochainement.
- Une opération de protection des batraciens, en collaboration avec Natagora (achat de seaux, bâches...pour installer un barrage route de Lavaux-Sainte-Anne).
- La création et l'entretien d'une mare à Lomprez (Les Salins) (restauration de la mare, installation de clôtures pour le gibier...), dans un but écologique.
- La création et l'entretien d'une mare à Lomprez (Saussière), dans un but écologique, mais aussi didactique (panneau d'information à prévoir).
- L'entretien d'une mare près de la passerelle Maria, dans un but écologique et didactique.
- La création et l'entretien d'une mare dans le bois de Chanly (Ry des Glands) dans un but écologique et didactique.

Les principaux travaux (creusement de mares...) seront confiés à des entreprises privées car cela nécessite un matériel spécifique et l'intervention des services communaux n'est pas subventionnable.

2.2. Comité de pilotage

Depuis 2017, la commune de Wellin s'est engagée dans la Convention des Maires, initiative européenne qui rassemble les collectivités locales et vise la neutralité climatique d'ici 2050. Pour y arriver, la commune dispose d'un PAEDC (Plan d'actions en faveur de l'énergie durable et du climat). Etabli sur base d'une analyse globale de la commune, ce plan reprend une série d'actions possibles, douces ou dures en fonction des moyens financiers nécessaires. Vu le rôle important des acteurs locaux, la mise en œuvre de cette politique doit se faire en concertation, dans le cadre d'un comité de pilotage.

D'autres initiatives en faveur de l'environnement, comme BiodiverCité ou « Wallonie plus propre » nécessitent aussi une implication des citoyens.

Aussi, le Collège lance un appel à candidature pour constituer un comité de pilotage. Les candidats doivent avoir 16 ans ou plus, habiter ou travailler dans la commune de Wellin, être intéressés par les thématiques ci-dessus et souhaiter s'investir dans la mise en œuvre des projets. Plus d'informations dans le prochain bulletin communal, sur le site internet de la commune ou sur la page Facebook de Wellin environnement.

Les candidatures motivées doivent être envoyées à Caroline Janssens pour le 2 septembre 2022 (caroline.janssens@wellin.be – 084/43.00.55).

La première réunion du comité de pilotage se tiendra en septembre. Il s'agira d'abord de fixer des priorités au niveau du PAEDC. Mais, ce comité sera aussi un endroit de partage, de débat, d'analyse de situations, de proposition de projets... en matière d'énergie, de biodiversité, de propreté publique, de maillage écologique...

3. Présentation de l'affectation de l'ancien couvent de Chanly

Benoit Closson, Bourgmestre, présente ce projet qui concerne toute la commune, d'où cette information aux membres de la CLDR.

Le projet de maison de détention à Chanly a déjà fait couler beaucoup d'encre et de salive. Pour rappel, ce projet porté par le Fédéral a été présenté au Collège, puis au Conseil communal avant d'arriver aux oreilles des habitants via la presse peu avant que la communication officielle ne soit diffusée par le Fédéral. Un comité de défense s'est alors constitué et a lancé une pétition qui a recueilli plusieurs centaines de signatures. La réunion d'information, organisée dans la maison de village d'Halma, a mis en évidence la vive opposition des habitants et la mauvaise connaissance du contexte local par les représentants du Fédéral (voisinage, accessibilité, possibilités de formations...).

Le Collège a donc décidé de s'opposer à ce projet... que le Fédéral voulait poursuivre malgré tout. La solution pour contrer la démarche du Fédéral est d'acquérir ce bien. La commune a donc fait une contre-offre de 335.000 €. Les Sœurs, propriétaires des bâtiments (295.000 €), ont validé la proposition de la commune. Vivalia, propriétaire du terrain (40.000 €), doit se prononcer lors de la réunion de son Conseil d'administration, le 23 juin. En cas d'accord, les actes pourraient être passés fin juin.

Une fois la commune propriétaire, il faudra trouver de nouvelles affectations pour ces bâtiments. Le site ne manque pas d'atouts : proximité du Val des Séniors, proche du potager et de la mare, environnement vert et calme, peu de circulation... Dès lors, plusieurs pistes sont investiguées, notamment :

- Un local permanent pour la MACA (maison d'accueil communautaire des aînés) :
 - Pour le moment, la MACA utilise la salle au rez-de-chaussée de la Maison des associations, le mardi et le jeudi. Mais, ce local a aussi d'autres utilisateurs, ce qui implique chaque fois de déménager le matériel de la MACA (fauteuils...).
 - A Chanly, la MACA pourrait avoir son propre local. Cela autoriserait un élargissement du service (plus de jours d'ouverture). Des synergies seraient possibles avec le Val des Séniors.
 - L'animatrice de la MACA est enchantée par cette possibilité, qu'il faudra évidemment présenter aux bénéficiaires. Tous les participants aux activités viennent en voiture ; se rendre à Chanly ne doit donc pas être un problème.

- Une mini-crèche :
 - La crèche située près de la Maison des associations est remplie ; il faut réserver sa place un an à l'avance ! Le Bilboquet, service d'accueillantes conventionnées, confirme qu'il y a une demande importante. Par ailleurs, il existe un co-accueil à Chanly mais les règles de fonctionnement vont changer (les accueillantes devront être indépendantes et pas salariées comme c'est le cas actuellement), ce qui risque de conduire à la disparition de la structure... et donc la perte de places d'accueil.
 - L'idée est d'utiliser une partie du bâtiment pour y créer une mini-crèche de 14 places (ce qui implique 3 accueillantes et une technicienne de surface). Cela permettrait des activités intergénérationnelles avec la MACA et le Val des Séniors. Le site bénéficie d'une meilleure sécurité que le co-accueil actuel (situé le long de la route régionale) et les locaux sont plus grands.
 - Le financement de ce projet est encore à négocier :
 - Soit la commune porte le projet ; une demande de subside via le Plan Cigogne pourrait être rentrée fin septembre. A voir aussi si une collaboration est possible avec Tellin ou Daverdisse.
 - Soit le Bilboquet porte le projet. Ce service est organisé en Association de CPAS et couvre les communes de Daverdisse, Bouillon, Bertrix, Herbeumont, Libin, Paliseul, Tellin et Wellin. L'avantage est qu'un éventuel déficit de la crèche serait mutualisé entre toutes les communes.
 - Soit Vivalia porte le projet, mais c'est peu probable vu les très gros investissements prévus dans le nouvel hôpital.

D'autres pistes sont également envisagées.

Les participants estiment qu'une crèche est une très bonne idée : cela répond à une demande importante, les collaborations possibles (MACA, Val des Séniors) sont enrichissantes et cela devrait aussi intéresser le personnel du Val des Séniors qui aurait ainsi une possibilité de garde de leurs enfants à proximité du lieu de travail.

Les deux projets présentés ci-dessus ne vont pas occuper l'ensemble du site ; il reste de la place pour d'autres idées. Ainsi, des participants imaginent d'y accueillir des randonneurs en période estivale : le site est à proximité de chemins de grande randonnée et il manque des solutions pour des hébergements d'une seule nuit. Néanmoins, ce type de projet implique d'associer les riverains à la réflexion car le risque de nuisances est plus important.

4. Semaine de la mobilité (réflexion d'actions)

Comme chaque année, la Wallonie organise la semaine de la mobilité ; ce sera du 16 au 22 septembre, sur le thème « Le vélo dans tous ses états ». La CLDR est sollicitée pour réfléchir à des actions à mener dans la commune de Wellin.

Lors d'éditions précédentes, la commune a déjà mené plusieurs initiatives comme une promenade à vélo (avec petits concerts...), une initiation au segway...

Après discussion, les participants proposent à la commune de lancer une action de covoiturage. Ce type de pratique existe déjà (cf. parking près de l'échangeur autoroutier), mais n'est pas structuré. Il existe pourtant des outils informatiques qui permettent de faciliter le co-voiturage (exemple : <https://www.togetzer.com/>).

La commune reste à l'écoute si d'autres idées surgissent !

5. Accueil des nouveaux habitants

La CLDR avait planché sur ce sujet, puis la COVID a empêché sa mise en œuvre. Annick Mahin parcourt la note de synthèse (envoyée avec l'invitation à la réunion). Le Collège est favorable à un seul accueil par an, dans le cadre d'un évènement spécifique. Actuellement, la commune accueille environ 140 nouveaux ménages par an (de une à deux, trois... personnes).

Les participants soulèvent plusieurs idées :

- Créer du lien, par exemple via le parrainage des nouveaux arrivants par des « anciens ». Mais, c'est peut-être plus facile dans les petits villages qu'à Wellin-centre.
- Proposer aux comités d'animation d'avoir une attention pour les nouveaux habitants lors d'une festivité (kermesse...).
- Fournir une information de base dès le premier passage à l'administration communale : le nouvel habitant a besoin de certaines informations dès son arrivée (gestion des déchets, adresses des médecins...). Ainsi, Idélux prévoit un sac avec toutes les informations relatives au tri des déchets. Ce sac pourrait être complété pour devenir un kit de bienvenue.
- Solliciter les associations pour se présenter... mais il y en a 49 !

En conclusion, les participants retiennent deux pistes complémentaires :

- Un kit de bienvenue, à distribuer à l'administration communale lorsque les nouveaux habitants viennent s'inscrire. Il faut établir la liste des documents existants (bulletin communal, document Idélux sur les déchets...) et voir ce qu'il manque.
- Un évènement : lors de journées portes ouvertes à l'administration communale, prévoir un moment spécifique pour l'accueil des nouveaux habitants. Il faudra une présentation dynamique, pas trop longue (privilégier les vidéos) ... et de la convivialité.

La période envisagée est le mois de septembre.

Les membres de la CLDR seront sollicités pour accueillir les nouveaux habitants lors de l'évènement.

6. Divers

* Activités prévues à Wellin :

- Carnaval : dernier WE de juin
- Apéritif des Wandalinettes pour le Télévie : 21 juillet
- Bal en plein air des Saltimbanques : 30 juillet
- Fête à Sohier : les 20 et 21 août
- Fête à Froidlieu : les 26, 27 et 28 août
- Croisière sur la Moselle avec les Aînés de Wellin : 1^{er} septembre
- Journées du patrimoine (visites, oratorio sur Wandalino à l'église de Wellin...) : 12 septembre

* Maison rurale de Lomprez :

Le dossier « développement rural » est complet et déposé depuis la mi-mars. La Ministre Tellier a annoncé sa décision pour la mi-juin, mais la commune n'a pas encore reçu sa réponse.

Le dossier « rénovation énergétique » (appel à projets) est en cours d'élaboration et sera déposé prochainement. L'objectif est que les deux sources de financement se complètent.

Les locations de la salle postérieures à juin 2023 sont refusées dans la perspective des travaux. Mais, si les décisions relatives aux financements tardent encore, il faudra peut-être décaler cette échéance.

Merci pour votre participation

*Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Alain Jacquet*